

N° : 2026_04_24_23

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 005-200067825-20260424-2026_04_24_23-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre avril à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 49
DATE DE LA CONVOCATION	17/04/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	30/04/2026

OBJET :

Habitat/logement - Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX) - Désignation des membres

Étaient présents :

Mme Rémina SALERNO , M. Jean-Baptiste AILLAUD , Mme Blandine ALLAMANNO , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Gérald CHENAVIER , M. Loïc BOIVIN , Mme Sandrine COMBE , M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , Mme Delphine ROLLAND , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Elie CORDIER , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Louis MIOULANE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , M. Roger GRIMAUD , Mme Carole LAMBOGLIA , M. Bernard LONG , Mme Sophie DESCHAMPS , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christophe GUIDONE , M. Gabrielle RABOUIN , M. Jean-Michel ARNAUD , Mme Murielle AMIEL , M. Fabien MALFATTO , Mme Claudie JOUBERT

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Blandine ALLAMANNO, M. Olivier PAUCHON procuration à M. Jean-Baptiste AILLAUD, M. Pierre PHILIP procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Nina AMAR CAL, Mme Charlotte KUENTZ procuration à M. Jean-Jacques ROSTAN, M. Mikaël GARNIER procuration à M. Roger GRIMAUD

Absent(s) :

Mme Catherine ASSO, M. Gérald BORDIGA, M. Denis DUGELAY, M. Fernand BARD

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Mélissa FOULQUE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

A la suite du renouvellement intégral du Conseil Communautaire lors de l'élection des 15 et 22 mars 2026, il doit être procédé à la désignation de deux membres du Conseil communautaire pour représenter la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance au sein de la Commission de Coordination des Actions de Préventions des Expulsions locatives (CCAPEX).

Cette Commission a été mise en place le 1er mars 2010 dans le département des Hautes-Alpes.

La loi ALUR (Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 24 mars 2014 a fait de la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives la clé de voûte opérationnelle du dispositif de prévention des expulsions locatives et a renforcé de façon conséquente son rôle en lui confiant deux types de missions :

- une mission de pilotage : réaliser, chaque année, et transmettre au comité responsable du PDALHPD (plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) un bilan des procédures, une évaluation de son activité, et une orientation de la politique publique de prévention des expulsions locatives ;
- une mission de traitement des situations individuelles : délivrer des avis et des recommandations à tout organisme ou personne susceptible de participer à la prévention des expulsions ainsi qu'aux bailleurs et aux locataires concernés par une situation d'impayé ou de menace d'expulsion.

La Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, en qualité de membre avec voix délibérative, doit proposer le nom de deux personnes pour participer à cette commission.

Décision :

Vu les articles L 2121-21, L 2121-33 et L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est proposé :

Article unique : de désigner au sein de la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives, 2 membres ayant voix délibératives.

Monsieur le Président propose les candidatures suivantes :

- M. Jérôme MAZET
- M. Gérald CHENAVIER

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 55

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Mélissa FOULQUE

Transmis en Préfecture le : - 4 MAI 2026

Affiché ou publié le : - 4 MAI 2026